

CRÉATION DE CONTENUS RÉDACTIONNELS ET VISUELS PAR L'USAGE RESPONSABLE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE.

Durée

21.00 heures (3.00 jours).

Formation 100% synchrone distanciel ou présentiel.

Prérequis

Aucun prérequis mais il est préférable d'avoir une première expérience dans le monde professionnel ainsi qu'une familiarité avec l'utilisation d'Internet.

Profils des apprenants

- Les salariés et demandeurs d'emploi du secteur tertiaire dont le métier inclue la production de contenus rédactionnels (courriels, notes de synthèse, rapports, comptes-rendus, articles...) ou visuels (publications réseaux sociaux, images destinées à des rapports, des synthèses, des sites internet...).
- La certification est conçue pour répondre aux besoins spécifiques des professionnels exerçant dans les domaines de l'assistanat, du secrétariat, du marketing, de la communication, des ressources humaines et du juridique.

Accessibilité et délais d'accès

Pour les personnes en situation de handicap, nous étudions les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser leur apprentissage à travers un questionnaire avant formation. Nous nous appuyons également sur un réseau de partenaires locaux.

Qualité et indicateurs de résultats

Taux de présence VS taux d'abandon, taux de satisfaction à chaud et à froid, taux de réussite à l'évaluation finale.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES.

- 
- Définir la stratégie d'implémentation de l'intelligence artificielle générative en fonction du contexte professionnel et des outils existants d'IA Générative (Chat GPT, Google Gemini, Adobe Firefly, Microsoft Copilot), en identifiant les optimisations envisageables, afin d'en dégager un plan stratégique d'intégration et d'installation des outils d'IA Générative sur le poste de travail.
 - Utiliser de manière optimale les outils d'IA Générative en vue de créer des contenus rédactionnels et visuels adaptés à la demande initiale, accessibles aux personnes en situation de handicap et évitant tout risque de violation de la confidentialité des données dans un contexte professionnel.
 - Evaluer et solutionner les problématiques éthiques et réglementaires liées à l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle générative afin de créer des contenus respectant le cadre de l'IA Act, et le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

CONTENU DE LA FORMATION.

Module 1 : Introduction à l'IA Générative et ses applications.

- Présentation de l'IA générative : principes, historique et applications clés.
- Panorama des outils majeurs (ChatGPT, Google Gemini, Adobe Firefly, Microsoft Copilot).
- Panorama des cas d'usage professionnels (rédaction, création visuelle, automatisation).
- Étude des tendances et des innovations en IA pour identifier les usages actuels et futurs.

Module 2 : Analyse des tâches et stratégie d'intégration de l'IA

- Techniques d'analyse des tâches en milieu professionnel.
- Identification des étapes des processus où l'IA générative peut être intégrée.
- Élaboration d'un tableau de correspondance tâche / outil / gain de productivité / coût estimé.
- Études de cas : exemples concrets d'optimisation des tâches avec l'IA.
- Choix et justification des outils selon les besoins métier.

Module 3 : Configuration et plan d'actions opérationnel

- Création de comptes et configuration initiale des interfaces (ChatGPT, Google Gemini, Adobe Firefly, Microsoft Copilot).
- Élaboration d'un plan d'actions d'intégration personnalisé (tâches, outils, calendrier, budget).
- Simulation de déploiement dans un environnement professionnel.

Module 4 : Maîtriser les techniques de Prompt Engineering.

- Structure d'un prompt efficace (rôle, contexte, objectif, format).
- Méthodes de reformulation et d'enrichissement des requêtes.
- Analyse comparative de prompts : efficacité, pertinence, contraintes.
- Ateliers pratiques : création de prompts pour texte et image.

Module 5 : Sécurité, confidentialité et RGPD

- Risques liés à la fuite de données via les outils IA.
- Identification des données sensibles (nom, email, fichiers internes).
- Étude de cas pratique : correction d'un prompt non conforme au RGPD.
- Techniques de sécurisation (anonymisation, pseudonymisation, contrôle d'accès).

Module 6 : Créer des contenus inclusifs et accessibles

- Principes d'accessibilité numérique (RGAA, FALC, WCAG).
- Adaptations pour trois types de handicap : Visuel : description textuelle, alt text, version audio. Auditif : transcription écrite, sous-titrage automatique. Cognitif : simplification, structuration, langage clair.
- Mise en pratique : création d'un contenu IA adapté à un public spécifique.

Module 7 : Optimiser les contenus générés

- Analyse critique des productions IA (pertinence, cohérence, style).
- Techniques d'amélioration par prompts successifs.
- Cas pratique : amélioration d'un contenu existant selon des critères imposés (ton, format, handicap).
- Validation des optimisations par itération IA – humaine.

Module 8 : Cadre éthique, IA Act et RGPD

- Les principes du RGPD appliqués à l'IA : bases légales, consentement, minimisation.
- L'IA Act : classification des systèmes, obligations selon le niveau de risque.
- Étude de cas : analyse d'une situation non conforme (biais, données sensibles, transparence).
- Élaboration d'un plan d'actions de conformité.

Module 9 : Mettre en place une veille IA responsable

- Outils de veille (Feedly, Google Alerts, plateformes européennes).
- Structuration d'un tableau de veille réglementaire IA / RGPD.
- Documentation des sources officielles (EDPB, CNIL, Commission européenne).
- Mise à jour continue des pratiques professionnelles.



ORGANISATION DE LA FORMATION.

Équipe pédagogique

Notre équipe pédagogique maîtrise l'ensemble des sujets proposés à la formation. Nous construisons nos programmes en identifiant les besoins en compétences des futurs apprenants et en collaboration avec nos experts métiers. Axio Formation repose sur une approche personnalisée pour chaque parcours professionnel.

Nous concevons des formations qualifiantes qui non seulement répondent à vos besoins spécifiques, mais vous préparent aussi à exceller dans votre domaine.

Pour tout besoin lié à la pédagogie, notre référente est Maud: maud.hoffmann@axio-formation.com

Pour tout besoin d'ordre administratif, notre référente est Emilie: emilie.vannieuwenborg@axio-formation.com

Pour toute inscription veuillez remplir le formulaire de contact sur notre site. Vous serez recontacté.e. par notre service commercial. Délai d'accès : 3 semaines

- **Processus** : recueil de besoin, validation prérequis (Entretien et diagnostic initiaux pour adapter le parcours et valider le projet), devis/convention, convocation.

Moyens pédagogiques et techniques

- **En présentiel** : • Accueil des participants dans une salle dédiée à la formation • Documents supports de formation projetés • Etudes de cas concrets • Quizz et activités collectives en salle • Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
- **En distanciel** : • Classes virtuelles via l'interface Digiforma ou Livestorm • Support de formation partagé; Activités d'entraînement en synchrone



Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles d'émargement
- Autoévaluation de niveau en début de formation et fin de formation
- Evaluations d'entraînement tout au long de la formation
- Questionnaire de satisfaction à chaud



POUR LES FORMATIONS ÉLIGIBLES AU CPF.

Détails sur la certification:

Titre de la certification : Création de contenus rédactionnels et visuels par l'usage responsable de l'intelligence artificielle générative

Nom certificateur : INKREA Formations

Code : RS 6776

Date d'enregistrement : 01/10/2024

En fin de parcours, les apprenants s'engagent à passer l'examen en vue de l'obtention de la certification "Création de contenus rédactionnels et visuels par l'usage responsable de l'intelligence artificielle générative" enregistrée auprès de France Compétences par Inkréa Certifications sous le numéro RS6776. Le passage de la certification consiste en un écrit à rendre sous 10 jours après la fin de la formation, basé sur 6 cas pratiques, suivi d'une soutenance orale de 20 minutes. Le passage de l'évaluation est obligatoire pour tout candidat utilisant ses droits CPF pour financer la formation. En cas de refus de passer l'examen, un remboursement de la formation pourra lui être demandé.